



CONTEXTE (2)

- Une étude diagnostique avec le soutien de l'Union européenne a été menée de septembre à octobre 2011 en vue de la mise en place d'un nouveau cadre institutionnel de coordination et de gestion de l'APD.
- L'étude a révélé une multitude de canaux de mobilisation de l'aide; ce qui commande la nécessité de la mise en place d'un guichet unique pour l'entrée de toute l'aide publique au développement.

BONNES PRATIQUES

- ✓ Existence de documents de politique et de stratégie générale et sectorielle (PND, PNIA, PNDS, etc.) ;
- ✓ Existence d'un cadre institutionnel et de dispositifs de planification et de suivi-évaluation, qui encadrent la programmation, la budgétisation, l'exécution et le contrôle de la dépense publique. L'existence de réformes engagées avec l'appui de certains bailleurs pour son amélioration et son renforcement ;

BONNES PRATIQUES (2)

- ✓ Existence d'un cadre institutionnel et de dispositifs de gestion des finances publiques ;
- ✓ Réformes engagées avec l'appui de certains bailleurs pour l'amélioration et le renforcement de la gestion des finances publiques.

CONSTRAINTES MAJEURES (1/2)

- ✓ Absence d'une politique et d'une stratégie nationales en matière d'aide publique au développement ;
- ✓ Insuffisances des systèmes de collecte des données de l'Etat, notamment pour le suivi de l'APD (traçabilité, exhaustivité, fiabilité, actualité).
- ✓ Existence de canaux multiples de mobilisation de l'aide qui échappent au contrôle de l'Etat ivoirien, avec pour revers pour le bailleur l'absence de visibilité des financements octroyés ;

CONSTRAINTES MAJEURES (2/2)

- ✓ Absence d'un dispositif de coordination et de gestion de l'APD ;
- ✓ Une implication insuffisante de la société civile et des populations bénéficiaires à toutes les phases du cycle de gestion de l'aide ;
- ✓ Absence de cadre de concertation entre PTFs et le Gouvernement.

ACTIONS EN COURS

1. Mise en place d'un cadre institutionnel de coordination et de gestion de l'APD ;
2. Mise en place d'un outil informatique de gestion intégré des ressources de la Côte d'Ivoire

Cas du secteur de la Santé (1/3)

Dans l'attente de la mise en place d'un guichet unique, le Ministère en charge de la santé assure la coordination et la gestion de l'aide dont il bénéficie comme suit :

- Création d' un cadre de concertation :
 - Mécanisme de coordination des partenaires du secteur de la santé (2012)
 - Réunion mensuelle
 - Membres :
 - SNU : OMS, UNICEF,
 - Bilatéraux et multilatéraux : UE, PEPFAR,...
 - ONG nationales et internationales
 - Le Secrétariat assuré par l' OMS et le MLS

Cas du secteur de la Santé (2/3)

- Adhésion à IHP+ en 2011
 - Principes :
 - Déclaration de Paris et d' Accra
 - Redevabilité
 - Gestion axé sur les Résultats
 - Partenariat International pour la Santé
 - Elaboration du PNDS 2012-2015
 - Elaboration du Plan de suivi Evaluation du PNDS
 - CDMT

Cas du secteur de la Santé (3/3)

- Préparation à la signature du Compact National
 - Consensus sur les documents stratégiques nationaux
 - PNDS
 - PSE du PNDS
 - CDMT
 - Signature d' un préacte
 - Soutien des partenaires au processus



**MERCI POUR VOTRE AIMABLE
ATTENTION**
